



N°16 11/02/2010

Journée « début de carrière »

Le SNUipp 26 organise un stage syndical qui s'adresse à tous les PE2, T1, T2, T3, T4, T5, T6... syndiqués et non syndiqués, le **jeudi 1^{er} avril 2010** à la Maison des Syndicats, 17 rue Georges Bizet - 26000 Valence. Nous vous attendons nombreux à cette journée de rencontre et de débat sur les thèmes du métier, de la difficulté scolaire et de la maternelle avec notamment les interventions de **Christine Passerieux**, responsable nationale du GFEN.

La participation à cette journée donne droit à une autorisation d'absence avec traitement mais, attention, il faut envoyer votre demande d'autorisation d'absence à votre IEN **avant le 1^{er} mars 2010**, donc pendant les vacances.

Marche pour la dignité à Donzère

Le Collectif des associations de Défense des Demandeurs d'Asile et des Sans-papiers Drôme-Ardèche (ASTI, LDH, RESF), avec le soutien de nombreuses organisations, appelle à **une MARCHÉ pour la DIGNITÉ sur Donzère (26)**, Mairie d'Eric Besson, le **Samedi 27 Février 2010** : Pour la suppression du Ministère de l'Identité Nationale, Contre la politique de l'immigration, Contre le traitement infligé aux Demandeurs d'Asile ...

- **Itinéraire Montélimar – Donzère** : 10h Place de la Mairie, Montélimar - Direction Pont de St. James Route de Châteauneuf du Rhône D 73 - 13h30 CONVERGENCE à Châteauneuf avec les marcheurs de l'Ardèche.
- **Itinéraire Viviers – Donzère** : 12h30 RDV Place de la Roubine, Viviers D 73 - 13h30 CONVERGENCE à Châteauneuf avec les marcheurs de la Drôme.
- **Arrivée Mairie de Donzère** : 15h.

Congé de formation

Les demandes doivent être envoyées par la voie hiérarchique (*sous couvert de l'IEEN*) et arrivées à l'Inspection Académique de la Drôme **avant le 17 mars 2010**. Attention à bien respecter les délais. Ci-dessous le barème de l'an dernier et le barème discuté lors du groupe de travail du 28 janvier 2010. Le SNUipp a demandé à ce que le point pour la reconversion professionnelle soit supprimé, car jugé trop subjectif, et que soit pris davantage en compte le renouvellement des demandes.

Barème appliqué l'an dernier	Barème possible cette année
- ½ pt par année d'AGS (10 pts maxi)	- ½ pts par année d'AGS (10 pts maxi)
- 1 pt par année universitaire validée depuis la titularisation	- 1 pt par année universitaire validée depuis la titularisation
- 3 pts pour départ en congé de formation diplômante	- 3 pts pour départ en congé de formation diplômante
- 1 pt pour renouvellement de la même demande (3 pts maxi)	- 1 pt pour renouvellement d'une demande différente
- 1 pt pour reconversion professionnelle	- 2 pts pour renouvellement d'une demande identique
	- 4 pts pour 2 ^{ème} renouvellement d'une demande identique

Stages de « remise à niveau »

Dans la droite ligne des évaluations nationales de CM2 et de l'Aide Personnalisée, les stages de remise à niveau relèvent de ces dispositifs en trompe l'œil censés faire reculer la difficulté scolaire et permettre une plus grande rémunération des enseignants. L'an dernier, notre inspecteur d'académie n'a pas hésité à faire le rapprochement entre l'amélioration des résultats aux évaluations nationales et la mise en place de ces dispositifs... Grotesque !

Pour autant, la très faible participation des enseignants montrent qu'ils ne se laissent pas prendre au jeu et n'acceptent pas les quelques primes et autres heures supplémentaires comme digne et juste augmentation de leur salaire.

Nous appelons les enseignants à refuser la mise en place de ces stages de remise à niveau. Ainsi, nous vous proposons de ne pas répertorier d'enfants pour les stages, de ne pas postuler pour y participer et d'expliquer aux parents les raisons de cette position (*un courrier vous sera proposé ultérieurement*).

L'année 2009 en chiffres : 364 élèves drômois sur 44799 ont participé à ces stages, soit 0,81%. 77 enseignants drômois sur 2686 ont participé à ces stages, soit 2,87%. **Nous sommes loin de la grande réussite annoncée à grand renfort de médias !!!**

CAPD du 1^{er} mars 2010

L'ordre du jour est le suivant :

- liste d'aptitude de directeur ;
- examen des candidatures au stage CAPA-SH et préparation au diplôme d'état de psychologue scolaire.

Pour toutes ces infos, plus de détails ..etc.

consultez régulièrement le site du SNUipp 26 : <http://26.snuipp.fr/> .